



vice de forme de procédure ou autre

Par **timo**, le **13/10/2010 à 10:24**

bonjour, je suis fait controler positif alcool: 1 mois de suspension administrative, j'ai remarqué plusieurs erreurs de date sur le pv gendarmerie : carte grise date de mise en circulation ne correspond pas(est marquée a la date du controle, permis de conduire sa date d'obtention est notifiée a ma date de naissance ? Y'a t-il un vice de procédure,de forme ou autre Puis je faire quelque chose merci de vos conseils

Par **razor2**, le **14/10/2010 à 09:43**

Bonjour, ce genre d'erreurs matérielles n'ôtent pas au pv sa "force probante", la jurisprudence est vaste à ce sujet.